

CONTRAT COMMUNAL ETUDIANT



VANDŒUVRE LES NANCY

Année universitaire 2024-2025

NOM :

Prénom :

Photo

Dossier à retourner impérativement à la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy par la Poste, son cachet faisant foi (coordonnées ci-dessous), ou en mairie au Pôle Aménagement et Economie 2^{ème} étage.

Attention !

Aucun dossier ne sera accepté sans les pièces indispensables au traitement du dossier.

Conditions générales d'attribution

- ▶ Avoir sa résidence ou son lieu d'étude à Vandœuvre ou sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy
- ▶ Avoir le baccalauréat
- ▶ Être inscrit à une formation supérieure non rémunérée pour l'année universitaire 2024-2025

Coordonnées pour retour du dossier :

Ville de Vandœuvre
Pôle Aménagement et Economie
Madame Bénédicte HAYE
Hôtel de Ville
7 rue de Parme
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy

ETAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance Nationalité :

SITUATION DE FAMILLE DE L'ÉTUDIANT

Célibataire Marié Pacsé autre

Logement : Chez les parents Appartement Studio Chambre universitaire

Autres, précisez :

COORDONNÉES

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Adresse mail : @

SCOLARITÉ

Diplôme et niveau préparés en 2024-2025 :

.....
.....

Redoublant(e) : Oui Non Réorientation : Oui Non

Établissement fréquenté en 2023-2024 (nom et adresse complète) :

.....

Lieu : Durée :

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Baccalauréat : Année d'obtention : Série :

Orientation, projets professionnels :

.....
.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur avoir attesté de l'exactitude de tous les renseignements notés sur ce dossier, aussi je sollicite l'attribution du Contrat Communal Étudiant.

Fait à : le :

Signature de l'étudiant :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les bénéficiaires du Contrat Communal Étudiant qui perçoivent des aides financières liées à ce dispositif. Les destinataires des données sont le Maire, les élus municipaux concernés dont l'élu délégué au CCE et le pôle Aménagement et Economie. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez vous adresser au pôle DESU à l'Hôtel de Ville.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- ▶ Diplôme du baccalauréat
- ▶ Justificatif d'inscription dans l'enseignement supérieur
- ▶ Lettre de motivation + curriculum vitae
- ▶ Photocopie de la carte nationale d'identité (CNI)
- ▶ Attestation d'assurance de responsabilité civile
- ▶ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'étudiant
- ▶ Fiche contrepartie

Coordonnées pour retour du dossier :

Ville de Vandœuvre
Pôle Aménagement et Economie
Madame Bénédicte HAYE
Hôtel de Ville
7 rue de Parme
54 500 Vandoeuvre-lès-Nancy

DECISION DU JURY

Accord :

Rejet :

Motif :

.....

.....

.....

Visa de l'él(u)e délégué(e) au CCE :

4 : Disponibilités

Lors du dépôt du dossier, si vous connaissez déjà vos disponibilités, vous pouvez les indiquer ci-dessous. Vous nous informerez de tous changements relatifs à ces disponibilités.

En semaine : quels jours et quels horaires ?.....

Les vacances scolaires :.....

Week-end :.....

5: Compétences

- En informatique (Word, Excel, infographie, Internet,...) :

.....

- En sport :

.....

- En soutien scolaire :

.....

- Dans le domaine culturel (danse, chant, musique, littérature) :

.....

- En animation (si oui, quel type d'animation?) :.....

.....

- Dans le domaine artistique (peinture, dessin) :

.....

- Autres :

Faites nous part de vos expériences diverses :

.....

.....

.....

6 : Missions de contreparties proposées

Cochez 3 propositions de missions que vous souhaiteriez effectuer :

- Développement durable (création d'un jardin partagé,....)
- Soutien scolaire
- Médiation culturelle (café philo, débats,....)
- Ateliers informatique
- Sports (accompagnement dans les clubs)
- Aides à l'alphabétisation, à l'apprentissage du français
- Visite de personnes âgées
- Ateliers sciences
- Animation auprès des enfants

Il est également possible à l'engagé de créer lui-même sa contrepartie, dont la validité sera établie par le jury et les services concernés. Ces missions sont toujours au service de la population vandopérienne et ne peuvent être mises en place qu'avec les associations vandopériennes et les services de la ville de Vandoeuvre.

Proposition de mission (précisez la mission, les partenaires et l'objectif) :

.....

.....

.....

.....

.....

7 : Aide financière

En contrepartie des missions effectuées par l'engagé, la ville de Vandoeuvre s'engage à verser à l'engagé une aide financière en fonction de ses besoins et du temps qu'il peut y consacrer.